



Rachat de soulte résidence secondaire

Par **LCI**, le **18/01/2021** à **10:50**

Bonjour en instance de séparation, nous avons vendus nôtre bien principal et mon ex-conjoint souhaite racheter ma part sur une maison de location. Qu'en sera-t-il au niveau de l'imposition ? sachant que je souhaite réinvestir la somme en apport pour un projet qui sera ma résidence principale.

Merci d'avance

Cordialement

Par **youris**, le **18/01/2021** à **13:28**

bonjour,

en cas de vente sur un bien immobilier autre que votre résidence principale, la plus-value sur la vente est imposable sur le revenu.

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10864#:~:text=La%20plus%2Dvalue%20immobili%C3%A8re%20est%20>

salutations